



TERMES DE REFERENCES

Projet : « Consultation d'un(e) expert(e) dans le domaine de la santé maternelle et infantile »

Période de la prestation : 70 jours.

Date de début : 22 juillet 2021.

Date de fin : 30 septembre 2021.

1. Contexte :

L'Union Nationale des Femmes du Maroc et le Fonds des Nations Unies pour la Population lancent un appel à candidature pour la réalisation d'une prestation s'inscrivant dans le cadre du partenariat privilégié liant les deux parties.

2. Objectif de la prestation :

L'objectif de cette prestation est la consultation d'un(e) expert(e) dans le domaine de la santé maternelle et infantile.

3. Durée de la prestation et méthodologie :

La prestation se déroulera sur 2 mois et 8 jours, avec un démarrage prévu le 22 juillet 2021 suivant les phases suivantes :

- Réunion de briefing avec l'équipe de l'UNFM et du FNUAP ayant pour objet de s'accorder sur les différents aspects et détails des livrables ;
- Publication de l'appel à consultation via le site web de l'UNFPA et l'UNFM ;
- Lancement du processus de recrutement de l'agence / du cabinet selon les procédures ;
- Production du rapport d'étude par l'agence / le cabinet suivant les modalités définies par la réunion de briefing ;
- Prise en compte des remarques et ajustements pour la remise des livrables en leur version finale.

4. Livrables attendus du prestataire :

Le prestataire devra remettre les livrables suivants : (soumis à l’approbation de l’UNFM et du FNUAP)

-Livrable 1 : Rapport d’étude recueillant et analysant des données dans le domaine de la santé maternelle et infantile.

5. Rôles et responsabilités :

Le prestataire aura pour mission de :

- Présenter une note méthodologique avec un chronogramme et planning détaillé de la mission ;
- Procéder à une consultation dans le domaine de la santé maternelle et infantile (recueil, analyse et validation) ;
- Emettre un rapport d’étude.

6. Compétences et qualifications requises :

Pour répondre aux exigences de cette mission, le/la prestataire doit avoir les qualifications et l’expérience requises, notamment :

- Disposer d’une expérience dans le domaine (Portfolio de 5 consultations au minimum) ;
- Le prestataire retenu doit s’engager à mettre en place une personne / équipe compétente pour réaliser la consultation dans de bonnes conditions ;
- Le prestataire doit fournir des exemples de produits consultables (produit numérique, date, organisation et thème, 3 minimums) ;
- Attestation de références (3 minimums).

7. Evaluation des offres :

L’évaluation des offres se déroulera en deux temps.

- I) L’évaluation de l’offre technique qui portera sur la note méthodologique, l’expérience et les CV des candidats
- II) L’évaluation et la comparaison des propositions financières.

Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

Critères de sélection	100
Portfolio : minimum 5 consultations	40
Expérience et expertise en santé maternelle et infantile	20
Offre financière	20
C.V	20

Important : Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% des de la note maximale des offres techniques (100 points).

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :

A l’issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d’une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l’offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{min}}{P}$$

(Pmin : Prix de l’offre)

(P : Prix de l’offre valable techniquement et la moins disant)

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivant :

- 70% pour l'offre technique
 - 30% pour l'offre financière
- $$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenue la note « N » la plus élevée.

8. Pilotage et suivi de la mission :

Un Comité technique constitué des représentant(es) de l'UNFM et du FNUAP, assurera le suivi de la mission. Il aura pour mandat :

- D'évaluer les offres techniques et financières soumises ;
- De valider les étapes de la réalisation du rapport d'étude découlant de la prestation.
- D'orienter en chaque point et lorsque nécessaire le prestataire dans son travail.

9. Modalité et dossier de soumission :

Les soumissionnaires intéressés sont invités à envoyer leur dossier de soumission, par email, à l'adresse suivante : contact@unfm.ma au plus tard le **Dimanche 18 Juillet 2021 à 23h59**, date et heure limites de réception des candidatures.

Le dossier de soumission doit contenir les éléments suivants :

- Note méthodologique décrivant l'approche et les outils préconisés pour la réalisation de la prestation, ainsi qu'une note sur les moyens humains et techniques de l'agence ;
- Planning de réalisation détaillé faisant ressortir les principales phases de la consultation ;
- Curriculum Vitae de la personne/équipe désignée par l'agence / le cabinet pour la réalisation de la consultation ;
- Les références pertinentes des prestations similaires, notamment en lien avec l'objet de cette prestation ;
- L'offre financière.

Les dossiers d'offre qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.